

## **Construire la Société de l'information : le rôle des Parlements et des législateurs**

**14-15 mai 2008  
Palais des Nations  
Genève, Suisse**

### **AIDE MEMOIRE**

#### **Contexte**

Le développement de la société de l'information offre des nouveaux défis et opportunités au Parlement, en tant qu'institution démocratique essentielle du 21ème siècle. Le Parlement, l'institution centrale qui représente le peuple dans une démocratie, joue un rôle fondamental dans la promotion des valeurs sociales et politiques dont bénéficient tous les membres de la communauté dans leur diversité.

En tant que principales institutions qui exercent les fonctions législatives, de contrôle et de représentation, les parlements ont de claires responsabilités institutionnelles et politiques dans le développement de la société de l'information de l'avenir, quel que soit le niveau de développement du pays qu'ils représentent. Les parlements peuvent promouvoir ce développement, au niveau national, en favorisant un contexte politique propice au développement d'une société de l'information inclusive et équitable, en veillant à ce que les différents segments y soient représentés, en assurant les droits fondamentaux, et en agissant comme institution de garantie vis-à-vis de tous les acteurs concernés. De cette manière, leur rôle dépasse inévitablement le niveau interne, compte tenu que les institutions et les citoyens vivent aujourd'hui dans une société de plus en plus interdépendante, dont Internet et le Web sont les moteurs les plus importants. Au niveau international, les parlements peuvent coopérer, échanger des expériences et engager des débats afin de créer une dimension parlementaire pour contribuer à la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

En outre, grâce à la pleine utilisation des technologies de l'information et de la communication, les parlements peuvent jouer un rôle de leadership dans le développement de la société de l'information et être mieux préparés pour affronter les nouveaux défis apportés par sa dynamique.

Néanmoins, les parlements et les parlementaires devraient jouer un rôle encore plus actif en tant que promoteurs des principes du Sommet mondial sur la société de l'information à travers leurs responsabilités législatives et de contrôle, tant au niveau national que international.

La communauté internationale a lancé plusieurs appels pour un renforcement de la coopération entre les Nations Unies et les parlements du monde dans la mise en œuvre du programme international de développement, y compris le rôle que les institutions gouvernementales peuvent jouer dans la construction de la société de l'information. Les documents finals du Sommet mondial 2005, du Sommet mondial sur la société de l'information et plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies reflètent cet esprit.

Dans ce contexte, le forum parlementaire "Construire la société de l'information : le rôle des Parlements et des législateurs" a l'objectif de promouvoir cette coopération à travers les partenariats établis dans le cadre du Centre mondial des TIC au parlement, et d'identifier les modalités possibles d'une collaboration efficace et d'un échange d'expériences.

### **Objectifs du Forum**

Les efforts des parlements et des législateurs dans le domaine de la société de l'information peuvent varier de pays en pays. Il est donc important de fournir un espace de dialogue, où les expériences et les différentes perspectives puissent être partagées, tout particulièrement celles qui concernent les engagements nationaux et internationaux des parlements.

Dans ce contexte, les objectifs du Forum sont :

- a) Accroître la conscience de la complexité des mécanismes internationaux concernant le processus du SMSI et évaluer combien l'engagement à moyen terme d'un groupe de législateurs et représentants des Nations Unies ad hoc pourrait enrichir ses résultats et contribuer concrètement à sa réalisation effective, en y ajoutant une dimension parlementaire ;
- b) Débattre les progrès des Nations Unies et de la communauté internationale en ce qui concerne les possibilités numériques et l'adoption des TIC dans les parlements et le secteur public ;
- c) Evaluer les initiatives concrètes entreprises et les mécanismes mis en oeuvre par les parlements du monde pour faire avancer la société de l'information et partager leurs expériences et leurs pratiques ;
- d) Identifier les actions concrètes que les parlements et les législateurs peuvent mener au niveau national pour répondre à leur mandat, et au niveau international pour s'occuper des questions transfrontalières liées à la société de l'information.

En outre, le Forum offrira aux parlementaires qui traitent des questions de la société de l'information une excellente opportunité pour rencontrer leurs équivalents dans un contexte international ainsi que pour discuter de la coopération interparlementaire et avec les Nations Unies.

### **Lieu de réunion et format**

Le Forum aura lieu les 14 et 15 mai 2008 dans la Salle XI du Palais des Nations à Genève, en Suisse.

La réunion de deux jours sera organisée autour d'une série de sessions avec des présentations par des experts et suffisamment de temps pour les débats entre les participants.

Les parlementaires qui souhaitent suivre les consultations en vue du troisième Forum sur la gouvernance de l'Internet (IGF) le 13 mai 2008 peuvent visiter le site [www.intgovforum.org](http://www.intgovforum.org) pour obtenir plus de renseignements.

En ce qui concerne la cérémonie du World Information Society Award 2008 qui aura lieu le 16 mai 2008, des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de l'Union internationale des télécommunications (UIT) : [www.itu.int](http://www.itu.int).

### **Participation**

Le forum parlementaire compte attirer environ 120 parlementaires qui s'occupent des questions de la société de l'information.

Des représentants des Nations Unies et des fonctionnaires en charge du suivi et la mise en œuvre du processus du SMSI, ainsi que des experts renommés dans ce domaine participeront aussi au forum.

### **Langues**

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais, le français et l'espagnol.

### **Organisateurs**

#### **ONU-DESA**

Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est une interface fondamentale entre les politiques globales dans les domaines économiques, sociaux et de l'environnement et les politiques nationales. Il travaille sur trois grands domaines en interconnexion :

- Il rédige, produit et analyse une vaste gamme de données et d'éléments d'information sur des questions économiques, sociales et environnementales dont les États Membres de l'Organisation se servent pour examiner des problèmes communs et évaluer les options politiques possibles;
- il facilite les négociations entre les États Membres dans de nombreux organes intergouvernementaux sur les orientations à suivre de façon collective afin de faire face aux problèmes mondiaux existants ou naissants ;
- il conseille les gouvernements intéressés sur les parcours et les moyens pour transposer les orientations politiques arrêtées à l'occasion des conférences et sommets des Nations Unies en programmes réalisables au niveau des pays et renforce, grâce à une assistance technique, les capacités nationales.

#### **Centre mondial pour les TIC au Parlement**

Le Centre mondial pour les TIC au Parlement est une initiative conjointe du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de l'Union interparlementaire et d'un groupe des parlements nationaux et régionaux, née dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information en Novembre 2005. Ses objectifs sont: a) renforcer le rôle des parlements dans la promotion de la société de l'information, en favorisant, entre autres, leurs activités d'information et de production législative en matière, et b) renforcer la capacité des parlements de dompter les TIC afin qu'ils puissent mieux remplir leurs fonctions démocratiques et de les mettre au service du processus institutionnel et de la coopération interparlementaire.

Davantage d'informations sont disponibles en ligne : <http://www.ictparliament.org>